Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213502404-20251215-2025147_DEL-DE

LE RHEU CITÉ JARDIN

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-147

Le lundi 15 décembre 2025 à 20H30, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de Mme Chantal PÉTARD-VOISIN, Maire.

Présents : Mme PÉTARD-VOISIN, M. LESNÉ, M. MANGELINCK, Mme YVET, M. BRÉMOND, Mme TEBESSI, M. GILBERT, Mme LE FORT-PILLARD, M. PITON, M. LE GALL, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LAIZÉ, Mme BEAUSSÉ, M. BOULOUX, M. DENIS, M. AIMARD, Mme LUSON M. LE CUNFF, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER-MABILLE, M. ARS, Mme LE DEVÉHAT, M. GUÉRIN et M. BOUGET.

Excusée : Mme PITOIS (pouvoir à Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE), Mme BRETON (pouvoir à Mme YVET) et Mme MACIÉ (pouvoir à Mme PÉTARD-VOISIN).

M. Hugo DENIS a été élu secrétaire.

Date de convocation : 09.12.2025

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de votants : 29

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : DÉNOMINATION DE VOIE - IMPASSE LÉONIE CHAPTAL

Rapporteur : **Mme TEBESSI**

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Landes d'Apigné, un programme réalisé par l'opérateur Abitan, comprenant deux collectifs et trois maisons, sera situé entre le n°58 et le n°60 de la rue Nationale. L'aménagement de ce programme nécessite la création d'une voie interne.

Le choix s'est porté sur le nom de Léonie Chaptal (1873 - 1937). Cette dernière a été à la fois une philanthrope française et une pionnière de l'assistance sociale qui s'est également impliquée dans des initiatives pour améliorer les conditions de logements et de santé des familles défavorisées.

Vu les articles L.2113-28 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Transition Ecologique et Urbanisme en date du 26 novembre 2025

Considérant l'intérêt de dénommer les allées et voies afin de favoriser l'adressage des nouveaux logements,
Considérant l'intérêt de rappeler l'engagement des femmes pour l'intérêt collectif

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de retenir pour la voie interne du futur programme d'Abitan : Impasse Léonie Chaptal,
- d'autoriser Madame la Maire à communiquer cette information auprès des différents services publics.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Hugo DENIS

MAIRIE DE LE RHEU 35650 Ille et Vilaine

La Maire

Chantal PÉTARD-VOISIN